

9 - PROJET DE DESENCLAVEMENT DE POLES EN SURPRODUCTION ISOLES

NOTE CONCEPTUELLE

A. CONTEXTE

Madagascar compte actuellement 32.627 km de route dont 25.362 km de piste rural. Parmi, seul 2920 km sont classés bon ou moyen état, soit 11%. L'entretien routier est actuellement repartit entre deux maître d'ouvrage, dont l'Etat et les Collectivités. L'enveloppe octroyée à l'entretien, et la réhabilitation des routes est insuffisante et oblige l'Etat à se recourir aux financements extérieurs.

Entre autre, 49% des Malagasy vivent dans des zones enclavées et se trouvent en situation difficile sur l'évacuation de ses produits. Par conséquent certaines zones sont en surproduction et beaucoup d'autres en souffert.

Malgré l'augmentation de trafic sur certaines routes rurales observées, le temps de parcours et le coût au km sur les routes rurales, ne cessent de s'augmenter.

B. JUSTIFICATIONS

Malgré les investissements consentis dans les infrastructures routières(Réalisé par les différent maître d'ouvrage), le manque de moyens de transport et d'accès constituent un frein au développement rural. Pour le riz seulement, on peut observer :

- La contradiction que le secteur vit depuis plusieurs années : le Total de Production brute est supérieur au Total de consommation, mais le pays continue d'exporter pour couvrir quelques '' 600 000 T'' bloqués dans des zones hautement productrices de riz mais enclavées.
- Le prix du riz est très bradé dans ces zones productrices enclavées. De ce fait, il y a un risque élevé de démotivation des producteurs et peu d'effets sur leur niveau de vie, et par conséquent, une probable baisse de la production quel que soit les mesures qui seront prises au niveau des différents sous-secteurs ou maillons de la filiere riz.
- Le prix du riz est ''artificiellement'' augmenté par des spéculateurs, du fait de la difficulté d'évacuer plus d' 1/2 million de T. En effet, il arrive que les producteurs de riz (sans système de GCV) achètent le riz à un prix plus élevé que celui auquel ils ont vendu leur production à la récolte.
- Tous les 8 Projets prioritaires contribuent à l'augmentation de la production (directement ou indirectement) et les pôles hautement producteurs de riz, isolées, devraient faire partie de ceux qui bénéficient de ces projets pour multiplier la production en vue de rendre de nouveau M/scar, exportatrice de riz.
- L'approvisionnement en intrants de ces zones productrices de riz, isolées, seront plus faciles et les couts des intrants plus raisonnables, de même que les appuis en encadrement seront plus aisés. ainsi que d'autres avantages connexes liés a la sécurité alimentaire des ménages

C. ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES, GROUPES CIBLES ET DUREE DU PROJET,

Les zones d'intervention du projet pour la phase de lancement sont des bassins de production rizicole qui seront choisis en fonction des critères de :

- (i) Quantité de riz Produite (toute saison confondue);
- (ii) Mévente principalement due à l'enclavement ;
- (iii) Degré d'enclavement, notamment au moment du démarrage de campagne et à la récolte ;
- (iv) Proximité d'un pôle en déficit chronique d'approvisionnement en riz ;
- (v) Proximité d'un centre d'exportation.

La durée du Projet sera de 5 ans

D. OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET

Objectif Global du Projet

L'objectif global du Projet est d'améliorer le revenu de la population locale par l'augmentation de la production rizicole afin de contribuer à la sécurité alimentaire.

Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- (i) sécuriser la production durable dans les pôles isolés productrices de riz ;
- (ii) désenclaver les pôles producteurs isolés, avec un linéaire total de 500 Km de routes rurales
- (iii) Réguler l'approvisionnement en riz au niveau national et Régional ;
- (iv) Réduire le déficit de la balance commerciale en contribuant aux pertes en devises imputables à l'importation annuelle de centaine de millier de Tonnes ;
- (v) Donner des indications économiques succinctes mais pertinentes sur les principaux aménagements à intégrer dans un programme à moyen terme.

Ces objectifs contribuent à la démarche de planification sur l'ensemble du réseau rural. En parallèle, un travail de relevé de l'état de la route sera entrepris (relevés KmxKm).

E. DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

Le Projet sera mis en œuvre autour de 4 composantes et en deux phases.

La première phase consistera à :

1. Inventaire des zones productrices de riz (ZPR), isolées
2. Etude d'APS des axes de liaison des ZPR aux pôles de consommation et/ou d'exportation et Classification de ces axes

La seconde phase, sera consacrée à :

3. Etudes d'APD et Travaux des tronçons de Routes rurales
4. Gestion et entretien (pérennisation) des axes réhabilités

Pendant la deuxième phase, 500 km de routes rurales issues des études seront ouvertes à la circulation.

Les Composantes découlent de ces activités :

- C1 : Inventaires des axes de désenclavement ;
- C2 Etudes et Travaux des tronçons identifiées
- C3 Gestion et Entretien des axes réhabilitées*
- C4 Coordination et gestion du projet

F. Cout et Financement

Le cout estimatif de ce projet s'élève à 25 Millions de USD. Les détails des couts seront précisés dans le cadre d'une mission de formulation qui sera co-organisée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, susceptibles de contribuer aux objectifs de ce Projet.

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche holistique, intégrée et spatiale.

En parfaite complémentarité avec :

- le Projet d'appui aux activités post-récolte et à la commercialisation : Construction de GCV, de Magasins de stockage
- Projet d'extension de surfaces sur tanety
- Projet d'Aménagement de PI
- Projet Promotion du riz de luxe et du riz rouge

H. Organisation et gestion

Le projet sera rattaché au MinAgri en collaboration étroite avec le MTP. Une unité de gestion sera mise en place et composée de responsables technique par composante ainsi qu'une équipe administrative et financière. ...

I. Suivi-Evaluation

Il sera mis en place un système de suivi et d'évaluation adapté au fonctionnement du PTF, s'assurant d'une participation effective des bénéficiaires locaux dans le suivi de performance (suivi des activités) et l'évaluation des impacts du projet par zone. Des méthodes de suivi-évaluation participatif seront développées par le projet en cohérence avec le SNISE et le Système d'Informations rurales, en collaboration avec les bénéficiaires. Un responsable du suivi-évaluation assistera le Coordinateur du projet. Parmi les indicateurs, on peut citer les quantités de riz rouge et riz de luxe exportées ; les revenus générés par la vente des produits, la longueur de piste réhabilitée, les rendements des deux spéculations par campagne,

J. Risques

Les risques sont liés au manque d'implication des structures décentralisées dans l'entretien des pistes réhabilitées et à l'insuffisance de l'application des systèmes de barrières de pluie.